
Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du mardi 09 mai 2017**

L'an deux mille dix-sept et le neuf mai l'assemblée régulièrement convoquée le 04 mai 2017, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 10**Votants:** 10

Sont présents: Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

Représentés:**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Sylvie CHIMINELLO

Objet: Amende de police - 2017_020

Madame Chiminello expose au conseil qu'afin de permettre la sécurisation des voies départementales (D:113 et D :41) qui traversent notre village, nous devons mettre en place une signalisation particulière. Cette signalisation se trouvant à l'intérieur de l'agglomération elle reste à charge de la commune. Cependant il est possible de demander une aide financière au département sur l'enveloppe des amendes de police.

Le conseil adopte à l'unanimité cette demande, et autorise Mr le Maire a engager toutes les démarches nécessaire afin de mener à bien ce projet.

Objet : FÊTES et CÉRÉMONIES - 2017_021

Monsieur Le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer la nature des dépenses prises par le budget communal au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » conformément au décret n°88-074 du 21/01/1998 modifiant celui du 23/01/1983. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide que les dépenses prises en compte seront les suivantes :

- Frais de vin d'honneur ou d'apéritif
- Achat de fleurs ou gerbes
- Banquet communal et pots de l'amitié

Adopté à l'unanimité**QUESTION DIVERSES**

- Monsieur le Maire expose au conseil que les travaux de Laparrot ont trainé sur le plan administratif qu'ils peuvent débuter début juillet. Une rencontre aura lieu avec l'entreprise afin de limiter les nuisances pour la période estivale.
- Monsieur le Maire expose qu'il a transmis un dossier sur l'historique des problèmes concernant la station d'épuration à Monsieur sous préfet de Figeac. Par ailleurs Nous allons reprendre contact avec le SATESE.
- Monsieur Valette informe le conseil qu'il a fait le nécessaire pour établir un devis pour la réfection de la citerne du Cornillou.
- Madame Chiminello fait compte de la réunion qu'il y a eu en sous préfecture concernant la qualité des eaux de baignades du Célé (toutes les communes de la vallée étaient invitées).
- Monsieur le Maire informe le conseil de la réception du courrier de Mme Cabourdin expliquant qu'elle souhaite offrir à la commune un tableau peint par son père. Ce tableau représente une vue du ruisseau de CORN. Monsieur le Maire indique qu'il a accepté avec plaisir ce don au nom de la commune. Une petite manifestation sera organisée pour le recevoir lors de la journée des artistes de Corn le samedi 12 Aout 2017.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la prévention de l'alcoolisme, la loi obligerait de mettre à disposition du public un éthylotest. Il propose au conseil que la commune achète un éthylotest aux normes qui serait mis à disposition des associations organisant une manifestation sur CORN. Charge à ses associations de maintenir le stock d'embouts.

Tableau des permanences pour les élections législatives.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une étude de vitesse va être faite au droit de la propriété DELMAS.
FIN23h00